

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DES
ACTIVITÉS DE RECHERCHE DU CENTRE
HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU) :
CHU de Nîmes

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes - CHU
Nîmes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 20/07/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Christian Rabaud, Président du
comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans les tableaux de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU)

Nom du CHU : Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes

Acronyme du CHU : CHU de Nîmes

Nom du directeur (2019-2020) : M. Nicolas BEST

Nom du porteur de projet (2021-2025) : M^{me} Anissa MEGZARI

Nombre d'axes du projet : 3

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Christian RABAUD, CHRU de Nancy

Experts : M^{me} Isabelle CONSTANT, Hôpital Trousseau, Paris

M^{me} Anne OMNES, CHU de Nantes

M^{me} Florence SAILLOUR-GLENISSON, CHU de Bordeaux

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Serge BRIANÇON

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DU CHU

M. Xavier FAURE, ARS Occitanie

M. Serge LUMBROSO, UFR médecine Montpellier Nîmes

M. Jacques MERCIER, Université de Montpellier

M. Michel MONDAIN, UFR médecine Montpellier Nîmes

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU CHU

Le CHU de Nîmes porte un projet médico-scientifique et soignant visant à répondre aux besoins de santé du bassin de population du Gard et des départements alentours, notamment de la basse vallée du Rhône ; Doté d'une capacité d'accueil de près de 2 000 lits, places et postes, le CHU de Nîmes rassemble une communauté hospitalière de 1 274 médecins (étudiants et internes compris) et 5 535 collaborateurs non médicaux, répartis sur quatre sites :

- L'Hôpital Universitaire Carêmeau, établissement de référence, accueille près de 130 000 patients par an. Un bâtiment est dédié à la cancérologie et fonctionne en partenariat avec le privé depuis 2014. Un centre de chirurgie ambulatoire de circuit « très court » a ouvert ses portes en 2019 et un bâtiment de Neurosciences est en cours d'achèvement.

- Le Centre de Gériatrie de Serre Cavalier accueille les personnes âgées dépendantes.

- L'Hôpital Universitaire de rééducation, de réadaptation et addictologie du Grau-du-Roi, - Les sites en direction commune que sont l'hôpital de proximité du Vigan, et six EHPADs.

Le CHU de Nîmes est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Cévennes-Gard-Camargue composé de huit établissements de santé et de neuf EHPAD publics représentant 5 480 lits, places et postes.

Le statut hospitalo-universitaire du CHU de Nîmes s'inscrit dans un dispositif original, constitué d'une université commune – l'Université de Montpellier - et deux établissements de santé indépendants : le CHU de Nîmes et le CHU de Montpellier avec une convention élaborée en 1975 et renouvelée pour la dernière fois en 2014.

Depuis sa labellisation en 2017, le CHU de Nîmes – au même titre que le CHU de Montpellier et que l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM) – fait partie des 19 partenaires de l'I-SITE « Montpellier Université d'Excellence » MUSE, dont l'accord de consortium a été signé le 12 octobre 2018.

DIRECTION DU CHU

Le Directeur Général du CHU de Nîmes est M. Nicolas BEST. Le directeur Général Adjoint du CHU de Nîmes est M. Éric DUPEYRON. Le Président de la CME, premier vice-président du Directoire, M. Jean-Emmanuel DE LA COUSSEAU était représenté par M. Arnaud DUPEYRON. Le Vice-président recherche du Directoire (et président de la DRCI) est M. Jean Christophe GRIS. La Directrice de la DRCI est M^{me} Anissa MEGZARI

NOMENCLATURE HCÉRES

SVE6 Santé publique, épidémiologie, recherche clinique

THÉMATIQUES

Les trois principaux axes de recherche (deux axes phares et un axe émergent) s'inscrivent dans le continuum recherche fondamentale – translationnelle – clinique :

L'axe 1 « infections chroniques » est mis en œuvre en complémentarité et continuité avec l'unité INSERM U1047 (Maladies infectieuses et Virulence bactérienne) et la Fédération Hospitalo-Universitaire (FHU) Montpellier-Nîmes « Infections et Chronicité (InCh) » labellisée par AVIESAN.

L'axe 2 « prévention et prise en charge des défaillances d'organes chez les patients critiques » est mis en œuvre en complémentarité et continuité avec l'équipe d'accueil 2992 ; il est mené en partenariat avec l'Université de Queensland (Brisbane, Australie) sur le volet de l'optimisation hémodynamique et anti-infectieuse.

L'axe 3 « évaluation des dispositifs médicaux », est adossé à l'Institut d'Évaluation des Dispositifs Médicaux (IDIL) du CHU de Nîmes. Il s'appuie sur la mobilisation de compétences méthodologiques très spécialisées, en lien avec le réseau Tech4Health, réseau national de compétences académiques fédérées autour de la réglementation et de l'évaluation des Technologies de Santé - dispositifs médicaux, de la e-Santé et des biomatériaux.

EFFECTIFS DU CHU

Composition du centre hospitalier	Nombre au 30/06/2019
Personnels permanents	
Professeurs, maîtres de conférences et assimilés (effectifs physiques du statut 53 PUPH – MCUPH)	53
Praticiens Hospitaliers (effectifs physiques du statut 66 temps plein et 68 temps partiel)	298
Professeurs, maîtres de conférences et assimilés, affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA, CIC)	45
Praticiens hospitaliers affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA, CIC)	29
Autres personnels permanents impliqués dans la recherche : professionnels de santé, personnels d'appui à la recherche	54 (en ETP)
TOTAL des personnels permanents	479
Personnels non permanents	
Professeurs et maîtres de conférence et assimilés non permanents, y compris les émérites (effectif physique du statut 57 PHU) – CCAH ET AHU non compris	1
Post-doctorants ou chercheurs CDD (non affiliés à une unité labélisée, sauf CIC) accueillis plus de 12 mois au cours de la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2019	7
Personnels d'appui à la recherche non permanents	75,10 (en ETP)
Doctorants : médecins, pharmaciens et paramédicaux accueillis au cours de la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2019	54
TOTAL des personnels non permanents	137.10
Total des personnels	616.10

AVIS GLOBAL SUR LE CHU

Le comité d'experts émet un avis tout à fait positif sur l'implication du CHU de Nîmes dans la recherche, l'organisation mise en place, la dynamique initiée et les perspectives affichées.

Du partenariat historique avec le CHU et l'Université de Montpellier et ses 3 UFR de Médecine, Odontologie et Pharmacie, ont pu émerger, sous le pilotage commun du CRBSP et du GCS Merri, 5 FHU Montpellier-Nîmes (en lien avec des EPST) dont 3 sont labellisées AVIESAN et dont une correspond au premier axe de recherche porté par le CHU de Nîmes (infections chroniques).

Et au-delà de ces axes forts, pas moins de 14 Fédérations Médicales (Inter) Hospitalo-Universitaires (FMHU) ont été mises en place - de façon transversale entre les mêmes disciplines des deux CHU - pour coordonner la dimension recherche avec le soin et l'enseignement.

Le CHU de Nîmes a noué des partenariats dans son territoire de proximité, avec Nîmes Métropole, avec les autres établissements de son GHT, pour, à la fois élargir la promotion et le financement de la recherche au travers de bourses cofinancées, et étendre le recrutement de patients dans les essais cliniques.

Le CHU de Nîmes, établissement financièrement à l'équilibre et même excédentaire, consacre spécifiquement des fonds importants à la promotion interne de la recherche, tant pour les projets « PHARE » qui du fait de cette labellisation sont assurés d'un financement annuel renouvelé sur 4 ans (CPOM), que pour la promotion de nouveaux projets puisque chaque année plusieurs projets communs (financement GCS Merri) ou internes au CHU) sont primés, financés et accompagnés.

Cette dynamique très inclusive qui valorise la culture de la recherche médicale et paramédicale et d'autant plus efficiente que la DRCl a été restructurée en aval d'un audit demandé par le CHU de Nîmes au CNCR en 2016. L'organisation est désormais claire, simple à appréhender pour des correspondants internes ou externes, et dotée de moyens spécifiques et multiples, internes à la DRCl, au BESPIM, ... mais aussi projetés dans les pôles et services. Elles comptent des personnels dont les compétences et les fonctions sont parfaitement définies. L'accompagnement possible par les « *medical writer* » est à ce niveau salué de façon unanime et identifiée comme une clé du dynamisme et de la réussite de projets qui peuvent émerger du terrain, d'équipe médicale et paramédicale, mais dont il faudrait maîtriser la multiplicité et la visibilité.

Les axes infections chroniques et soins critiques sont identifiés sur le volume de la production scientifique et sur leur inscription forte dans un continuum recherche fondamentale / translationnelle / clinique.

Le premier axe, relatif aux infections chroniques correspond à une thématique développée déjà de longue date avec un bon niveau de production scientifique et de reconnaissance, de nombreux doctorants, et qui agrège progressivement de nouveaux développements, de nouvelles perspectives mais qui donnent avec le temps et ce développement une impression d'éclatement progressive avec désormais 6 sous-thématiques dont les liens n'apparaissent plus évidents.

Le deuxième axe apparaît plus lisible et plus constant, centré sur une thématique claire et avec un excellent niveau de production.

Le troisième axe, d'identification toute récente, encore très prospectif. Il apparaît à ce stade comme une orientation forte, un choix politique, une vision intéressante en particulier au sein du GIRCl SOHO, mais il est encore trop tôt pour pouvoir en évaluer réellement la productivité.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

